

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 33

Artikel: Au jass
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-206208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

— Tu dis ?
— Un vase, parfaitement, un vase battant neuf. J'y joindrai deux bouteilles d'un certain vieux vin de Fêchy, que tu connais.

— J'aime mieux ça.

— Tu en videras une dans le récipient neuf...

— Dans le... ?

— Et tu le glisseras sous ton lit ; puis tu te coucheras, contrefaisant le malade, et m'attendras.

— Soit !... Mais le diable m'emporte si je comprends... !

— Tu sauras tout demain... Sois tranquille, je ne te ferai pas languir sous tes couvertures ; au coup de huit heures, je serai chez toi. Ce que j'ai à y faire s'expédiera en un clin d'œil, et tu m'auras tiré ainsi une vilaine épine du pied... Seulement, quoi que je dise et quoi que je fasse, tu me jures de ne pas broncher.

— C'est juré !... Mais ce qui m'attriste làdedans, c'est le sort de ta bouteille de Fêchy.

— A la rigueur, elle ne sera pas perdue ; et puis je te ferai présent du vase, de l'authentique Nyon, tu verras... Maintenant, je te laisse... A demain donc !

Cannelle parti, M. Potard fit venir l'apprenti dans son cabinet.

— Henri, lui dit-il, je vois avec plaisir que tu te fais un homme, que tu prends goût à l'ouvrage ; si tu continues de la sorte, tu finiras par savoir le métier très convenablement. Mais, je dois te le dire : mettre des graines en farine, trier des simples, emplir des flacons, composer du sirop, doser même les toxiques, tout cela n'est rien ou pas grand'chose. Il est temps que je te mette au courant de tout, que je t'apprenne les secrets de notre art... Demain matin, à 7 heures, nous partirons, toi et moi, pour une tournée de visites. Sois tout yeux, tout oreilles, et muet comme la tombe : prudence et discrétion !

(A suivre)

Les gaités du pèroire. — Le président à un témoin :

— Etes-vous marié ?

— Oui, m'sieur le président.

— Avec qui ?

Le témoin, d'un air surpris :

— ... Avec une femme, pardi !

Le président, d'un ton bourru :

— Avec une femme !... Avec une femme !...

Avez-vous jamais vu quelqu'un qui soit marié avec un homme ?

— Oui, m'sieu le président.

— Qui donc ?...

— Ma sœur !

Au jass. — Au café, deux joueurs, l'oncle et le neveu, ont une petite altercation. Il fait très chaud, le vin est capiteux : le ton de la discussion monte, monte de plus en plus.

A une parole un peu vive de l'oncle, le neveu riposte : « Et ta sœur ! »

Alors l'oncle, calme et narquois :

— Ma sœur ?... C'est ta mère ! !

LA FUREUR DES EAUX

QUAND vient la belle saison, nos stations balnéaires — Lavey, Bex, Aigle, Yverdon, Henniez, Gimel, L'Alliaz, pour ne parler que des thermes du canton de Vaud — voient revenir régulièrement leur fidèle contingent de baigneurs ; on ne saurait dire cependant que la cure d'eau soit une des passions de notre peuple, et, franchement, malgré la vertu des sources alcalines ou sulfureuses, nous ne pourrions l'en blâmer. Il n'en était pas ainsi autrefois, si nous en croyons le comte Walsch. Voici ce qu'écrivait ce voyageur vers 1830 :

« La fureur des eaux est si universellement répandue par toute la Suisse qu'il y a à peine, dans les vingt-deux cantons, un individu, riche

ou pauvre, jeune ou vieux, qui ne se fasse en quelque sorte un devoir d'aller passer au moins une quinzaine à l'un des cent établissements de bains disséminés dans le pays et qui sont pour les gens des environs autant de lieux de plaisance où ils vont se délasser de leurs affaires, prendre, comme on dit vulgairement, du bon temps. On assure même que cet usage est souvent l'objet d'une clause particulière insérée dans le contrat de mariage, à la demande de la jeune épouse. Au reste, cet usage date de loin, et sans remonter aux Romains, qui avaient, comme on sait, la passion des eaux thermales, nous voyons que, dès le quinzième siècle, Bade était déjà le rendez-vous de tout le beau monde de la Suisse et de l'Allemagne méridionale. On y menait joyeuse vie, s'il faut en croire le Pögg qui, tout secrétaire du pape qu'il était, paraissait fort bien s'y connaître. Dans la description qu'il a laissée de Bade en Argovie, séjour de liberté et de plaisirs, il se loue surtout de l'extrême affabilité des dames suisses et allemandes, ainsi que de la bonhomie confiante de leurs époux, bien différents, dit-il, de ces enragés maris italiens qui jettent feu et flamme sur le moindre soupçon.

» On se baignait en commun, observe-t-il, on servait des collations dans le bain, on y faisait le galant auprès des dames ; tout y était pélemêle, princes, prélats, chevaliers, astrologues, moines, religieuses, dont quelques-unes (celles du couvent de Toess) étaient autorisées par le pape à porter dans ces lieux de réunion des parures mondaines, qu'elles mettaient, pour tout concilier, par dessus l'habit de leur ordre... »

On prenait gaîment les eaux en ce temps-là, et bien d'autres choses aussi.

ON CLIENT PEU COUMOUDO

L'AUTRO dzo ye devessâi lodzi à ..., âo fin fond de la Savoie et su zu rollhi à la portâ de la pinte dé quemounâ que lodzê à pî et à tsevu.

— Ai-vo ona tsambra et on lhi à mé bailli po stat né ? que demandô à la dama.

— Oi ! que mé fa. Bailli-vô pî la peine dé veni vouâiti.

No passein pè l'hotô que n'étaî ma fai rein tant cordiat et n'arvein dein on' espèce de bouâton, avoué on lhi dedein.

Tot dé suite yè léva la couâtra po guegni dedein pè rappoo à la vermena, et coumeint tot clli commerce né cheintâi pas tant bon, yè demandâ à la fenna de revoure on bocon clli lhi et dé lâi tsandzi lé draps.

— Mâ ora, Monsu, que mé fâ la pintière, porquî fère tant dé manâires ! Clli lhi è bau et bin prouprou, dû que lè Monsu l'adjoin qu'a cutsi dedein lou derrai iadzo ! Y.

Qui peut le dire ?

On sait qu'il est d'usage, à la campagne, de laisser toujours un œuf dans le nid d'une poule, afin d'engager celle-ci à y revenir et à renouveler la provision.

Dans notre patois du gros de Vaud, cet œuf « laissé pour graine » s'appelle *lo nio*.

Existe-t-il un mot français correspondant et quel est-il ?

LES MOISSONS

Ronde de jeunes garçons et de jeunes filles.

Garçons	{ Nous allons, dès l'aurore, Faucher les épis blonds, Que le soleil colore De ses premiers rayons.
Filles	{ Le blé tombe en cadence, Se couche en rangs serrés. Voyez quelle abondance Dans ces beaux champs dorés !

Garçons	{ Voyez ces blés superbes Etendus sous nos pas ! Nous les lions en gerbes De nos robustes bras.
Filles	{ Nous venons les mains pleines Porter les lourds épis Que les chaudes haleines Ont doucement mûris.
Garçons	{ Gentilles moissonneuses, Portez-nous votre cœur. De vos chansons joyeuses Charmez notre labeur.
Filles	{ Oh ! non, garçons volages, Vous qui n'aimez qu'un jour. Seulement aux plus sages Nous donnons notre amour.
Ensemble	{ Le froment que l'on sème Mûrit sous le soleil. Et le cœur, quand on aime, Au froment est pareil. Chantons, chantons en ronde De l'été le retour. Chantons la moisson blonde Qui nous donne l'amour.

E. C.

COLLÉGIENS ET MOYENS

NOUS recevons la lettre suivante. Les colonnes du *Conteur* sont ouvertes aux personnes qui pourrout et voudront bien y répondre. Nous les prions seulement d'en user avec discrétion : notre journal est petit, petit.

*

Monsieur le rédacteur,

Dans l'intéressant article du *Conteur* du 31 juillet « La fête du bois », je lis : « il décida (le comité directeur) de faire appel aux élèves de l'Ecole moyenne de Lausanne qui portaient l'uniforme et savaient danser ».

A ce propos, je serais bien obligé à un ancien collégien de donner une description de l'uniforme des anciens élèves du collège et à un ancien « moyen » de faire de même pour l'uniforme des élèves de l'ancienne Ecole moyenne.

Agréez, Monsieur, les bonnes salutations d'un ancien collégien.

Tout renchérit. — Il y a quelques jours, Mlle Z. fut accostée par un individu qui demandait l'aumône.

La jolie fille, charitable, lui présenta une pièce de dix centimes. L'individu recule en fronçant le sourcil et grommelle d'un ton courroucé.

— Deux sous ! Qu'est-ce que vous voulez que j'en finisse ?

— Eh ! bien, répond Mlle Z., ayez l'amabilité, monsieur le mendiant, de les donner au premier pauvre que vous rencontrerez.

MI-TZAUTEIN

LES journaux ont annoncé que la fête de la Mi-été d'Anzeindaz, qui eut lieu dimanche dernier, avait réuni plus de deux mille personnes. Il n'y en eut certes pas moins à la Mi-été de Taveyannaz, le dimanche précédent.

Sur ces deux mille personnes, combien de montagnards, de vrais, d'authentiques montagnards ? Une pincée. A côté d'eux, une pincée encore de vrais amis de la montagne, l'aimant pour elle-même, pour sa grandeur, pour son charme indicible. Tout le reste, « snobs », montés là-haut sans trop savoir pourquoi, parce que M^{me} X., M^{lle} Y. ou M. Z. y montait. « Snobs » qui se croient « de la montagne » parce qu'ils ont gravi quelque cent mètres à force de soupirs et de gémissements ; parce qu'ils sont suants, soufflants, rendus ; parce que, de tout près, ils bravent du regard des rochers qui